



PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 2 mars 2023

Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie de Soye en Septaine le jeudi 2 mars 2023 à 19h00 en session ordinaire et a abordé les sujets suivants :

Présents : Michel TIBAYRENC – Marc PERRONNET - Béatrice ESCUDERO – Valérie CORDEAU – Valérie BLASZKA – Brigitte RENOUIARD (CUENOT) - Anita MARGUERITAT -

Absents excusés : Corinne BOUARD (RATEL) ayant donné son pouvoir à V.CORDEAU

Jérôme BERTHON - Gilles LAUBIER – Benoit ROLLAND

Secrétaire de séance : Béatrice ESCUDERO

1) PLANS DE FINANCEMENT PONT SUR L'AURON / MIROIR RETROVISEUR

Notre commune s'est inscrite au programme national des ponts (France Relance). Le pont de l'Auron situé sur Coulon a été recensé et son état a été évalué. Des besoins d'entretien contre la corrosion ont été mis en avant.

Ces travaux sont susceptibles de bénéficier d'une subvention au titre des amendes de police par le conseil départemental : Le plan de financement proposé pour cette opération est le suivant :

Sources	Montant HT	Taux
Fonds propres	892.63€	50,00 %
Département	892.63 €	50,00 %
Total H.T *	1785.25 €	100,00 %

*TVA à 20% soit un total de 2142.30 TTC

Une demande de subvention au titre des amendes de police va également être sollicitée pour la pose d'un miroir rétroviseur au carrefour du terrain de tennis pour permettre aux piétons et cyclistes de voir les véhicules qui circulent dans les 2 sens rue de St Marc

Le plan de financement proposé pour cette opération est le suivant :

Sources	Montant	Taux
Fonds propres	737.98 €	50,00 %
Département	737.98 €	50,00 %
Total H.T *	1475.97 €	100,00 %

*TVA à 20% soit un total de 1771.16€ TTC

Vote : 8 Pour

2) TRANSFERT ARCHIVES COMMUNALES AUX ARCHIVES DEPARTEMENTALES

Suite à l'action menée par une société d'archivage spécialisée, il est proposé d'accepter le dépôt des archives de la commune comprises entre 1823 et 1945 aux archives départementales et de charger le Maire d'engager la procédure pour le dépôt.

La commune a la possibilité d'emprunter des dossiers déposés pour les besoins du service ou dans le cadre d'une action de valorisation (exposition, publication etc ...)

Vote : 8 Pour

3) 25% INVESTISSEMENT

Il est proposé au Conseil de permettre à Monsieur le Maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 25% d'investissement du budget primitif 2022 avant l'adoption du Budget principal qui devra intervenir avant le 15 avril 2023.

CHAPITRE	CREDITS OUVERTS 2022	MONTANT AUTORISÉ AVANT BP 2023 AU TITRE DU QUART DES CREDITS
21	60 768€	15 192€

Vote : 8 Pour

4) CONVENTION ASSOCIATION « LEZ'ARTELIERS »

Une nouvelle association « Les Zarteliers » s'est constituée le 06 novembre 2022 dont le siège se situe à Soye en Septaine (ancien bar tabac).

Cette association a pour vocation de proposer des ateliers au grand public, pour permettre à tous de découvrir et s'initier à plusieurs formes d'arts (dessin, littérature, arts de la scène, bande dessinée)...

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'établir une convention avec l'association fixant les obligations et responsabilités de chacun et clarifiant la gestion des locaux communaux.

Vote : 8 Pour

5) REVISION TARIFICATION SALLE DES FETES

Les tarifs en vigueur pour la location de la salle des fêtes sont restés inchangés depuis 2016.

Le maire propose d'augmenter chaque journée de 10 euros tant pour les habitants qui bénéficient du tarif réduit que pour les demandes extérieures.

Le maire rappelle les dépenses liées à la salle des fêtes (crédit en cours, énergie, vitres, bac à graisse, entretien climatisation.....)

Les associations continuent à bénéficier du tarif spécifique avec deux gratuités par an où elles ne payent qu'un forfait pour la consommation d'énergie.

Le maire rappelle que pour bénéficier des conditions de tarif réservé aux habitants tous les documents doivent être à leur nom (contrat, assurances, paiement).

LOUEUR	W-E Samedi OU Dimanche	W-E Samedi ET Dimanche	1 jour en semaine Hors jour férié	Caution salle	Caution ménage
Associations de Soye					
1-Forfait conso énergie <i>(pendant les gratuités)</i>	30€	40€	30€	Dépôt d'un chèque de caution de 1000€ pour l'année en cours	Dépôt d'un chèque de 100€ pour l'année en cours
2- Forfait salle <i>(après épuisement des gratuités)</i>	90€	140€	50€		
Habitants de Soye	150€	250€	80€	1000€	100€
Associations et particuliers hors commune de Soye	280€	450€	140€	1000€	100€

Vote : 8 Pour

6) TARIFICATION SALLE ROBERT GIRARD

La salle Robert Girard située au-dessus de la Mairie est mise à disposition des habitants et des association communales.

Jusqu'à présent cette mise à disposition était gratuite.

Le maire propose une participation comme suit :

LOUEUR	Week-end	Jour semaine / Hors jour férié	Caution salle
Habitants de Soye	30€	15€	150€
Associations communales	Mise à disposition à titre gratuit		Dépôt d'un chèque de caution de 150€ pour l'année en cours
Associations et particuliers hors commune de Soye	Aucune mise à disposition		

Vote : 8 Pour

7) DIVERS

• Point commissions :

- **commission économique CDC** → Anita Marguerita et Brigitte Cuenot s'y sont rendues le 20 février et dont le sujet principal portait sur l'évolution des règles et conditions potentielles de subventions pour les entreprises de la Septaine avec le montage des dossiers.
- **Commission Scolaire CDC** → Une réunion avec les représentants de parents de 3 RPI est prévue le 8 mars avec la Septaine pour aborder les sujets spécifiques de la CDC qui ne sont pas forcément abordés en conseil d'école (périscolaire, restauration, centre de loisirs, portail famille...).
- **Commission Embellissement** → Les élus ont repris les conditions et principes des conventions passés entre la mairie et les propriétaires qui souhaitent faire des plantations sur l'espace public devant leur habitation.
- **Commission Créer du lien** → Valérie Cordeau refait le point sur la journée printanière organisée ce dimanche 19 mars 2023 sur le parking de la salle des fêtes à partir de 9h30. Une buvette sera tenue par l'association les Amis des écoles.
- **Fibre** → La société Axione mandatée par Berry Numérique a opéré des travaux de câblage dans les rues du bourg. Le calendrier de mise en place dépend de la réalisation des travaux à faire pour se relier au central situé sur Crosses. Le maire a sollicité les élus locaux de Berry Numérique sur le calendrier pour la partie excentrée de Coulon qui ne sera pas le même que le reste de la commune.
- **Boite à livres** → L'ancienne boite à livres très abimée par les intempéries a été démontée pour laisser place à sa remplaçante entièrement réalisée par Monsieur Casimir que nous remercions de nouveau chaleureusement.
- **Travaux ralentisseur et déviation** → Les travaux sont prévus à partir du 22 mars avec la coupure de la route de Bourges . Le plan de déviation validé par le centre de gestion des routes et la préfecture prévoit l'inversion du sens interdit route du Tremblay pour les véhicules arrivant de Bourges et un passage obligatoire par la 2076 pour aller vers Bourges . Les poids lourds dans les 2 sens auront obligation de passer par la 2076. Cette déviation impactera l'arrêt de bus route de Bourges qui ne pourra être desservi.
- **Problèmes chauffage école** → Les problèmes liés à la chaudière sont automatiquement remontés à la communauté de communes La Septaine. Malgré des changements de pièces effectués par l'entreprise en contrat avec la CDC, les coupures restent nombreuses. L'employé communal se charge de relancer la chaudière dès que l'école le lui signale.
- **Modification contrat électricité** → La salle des fêtes a eu son installation électrique modifiée pour pouvoir entrer dans les conditions du tarif réglementé et ne pas subir l'augmentation qui aurait vu la facture annuelle passer à plus de 20000 euros. La puissance a été ramenée de 40 à 36KVA.

- **Réunion associations** → Une réunion s'est tenue courant février avec les responsables des associations qui ont leur siège sur la commune pour partager sur leur objet, leurs prévisions d'actions et favoriser la communication entre elles.
- **Boite qui sauve** → Cette boite mise en place par la CDC la Septaine pour nos seniors permet de regrouper des informations médicales importantes et facilite ainsi la prise en charge de l'habitant lors de la venue des secours et de gagner un temps précieux.
Elle est à placer dans le réfrigérateur. Les secours sont avertis de ce dispositif grâce à un sticker collé sur le frigo et/ ou la boite aux lettres.
Des boites sont disponibles en mairie pour les personnes âgées de 75 ans et plus, des personnes isolées et fragilisées par la maladie ou le handicap.
- **Passage en LED** → Le maire rappelle le passage en LED de la route d'Osmoy avec une prise en charge par la CDC en tant que route communautaire.
- **Bulletin municipal 2022** → Le bulletin municipal distribué concentre les informations de l'an passé, le travail des commissions et du CCAS, les articles du Berry de l'année et les infos pratiques.
Toutes les actions n'ont pas été mises en avant et le maire rappelle l'implication et les nombreuses réalisations de la commission embellissement qui accompagne régulièrement les employés communaux, assure la décoration de la commune, et contribue à l'entretien des haies et massifs.
- **Apiculteur Soye en Septaine** → Monsieur Benoit Rolland, apiculteur sur Soye en Septaine, était présent au salon de l'agriculture sur le stand du conseil départemental pour mettre en avant son miel vendu sur notre marché du mardi.

DATE A RETENIR

Journée printanière → dimanche 19 mars

Fête de la musique → vendredi 16 juin

Fête Nationale → jeudi 13 juillet

Le maire rappelle l'interdiction permanente du brulage des déchets et des herbes.

Rappels également au civisme pour que les propriétaires ramassent les déjections de leur animal, les fumeurs leurs mégots (parking salle des fêtes, parcours de santé) et le respect des règles au point d'apport volontaire.

**Le secrétaire de séance
Béatrice Escudéro**



**Le Maire
Michel Tibayrenc**

